



CLUB CONVAINCRE DU RHONE

New letter Europe N° 49 du 1 au 15 octobre 2024



RAPPORT DRAGHI : *Quel avenir pour la compétitivité européenne ?*

Commandé il y a un an par la présidente Ursula von der Leyen, le rapport sur " *L'avenir de la compétitivité européenne*" a été rendu public le 9 septembre 2024 par Mario Draghi, ancien président de la Banque Centrale Européenne (BCE). Son constat est simple : face aux deux blocs économiques des Etats-Unis et de la Chine, l'Europe décroche. Depuis les années 2000 avec la crise de l'Euro en 2009, le modèle européen est menacé par les différentes crises énergétiques, démographiques, mais aussi par la guerre en Ukraine qui remet en cause les paramètres sur lesquels l'Europe s'est construite. Il appelle à une refonte du modèle économique et politique de l'Union européenne, sinon nous sommes condamnés à une lente agonie.

Le PIB agrégé des économies européennes accuse un retard de 30% avec l'économie américaine, tandis que le PIB Chinois (18 300 milliards de\$) dépasse celui de l'Union européenne (16 750 milliards de\$) alors que l'Europe a tous les atouts sociaux, éducatifs, écologique et de redistribution pour s'ériger comme une puissance compétitive, mais la défenses des valeurs européennes et la sauvegarde d'un modèle de cohésion sociale passent par la puissance économique. L'écart grandissant de productivité avec les USA résultant d'une incapacité à innover et à capitaliser sur les innovations de rupture, est surtout imputable au retard européen dans les domaines de la *TECH* informatique qui regroupe les secteurs d'activité économique concourant à la visualisation , au traitement, au stockage et à la transmission de l'information par des moyens électroniques.

Pour le rapport Draghi, le rétablissement de la compétitivité de l'Union européenne passe par la montée en puissance d'un appareil industriel européen pour combler le retard avec les USA en matière d'innovation, tout en atteignant les objectifs de décarbonatation et de renforcer la sécurité de l'Europe sur les chaînes d'approvisionnement ou les industries de défense. Face à ce défi Mario Draghi propose un choc d'investissement de 800 milliards d'€ par an entre 2025 et 2030 (4,7% du PIB européen) assuré majoritairement par des

investissements privés, à l'aide d'incitations fiscales, une titrisation et une unification des marchés financiers. Pour les investissements publics, il appelle à une réforme du budget européen et à s'engager dans un emprunt commun pour aider les infrastructures énergétiques, de la défense et des dépenses de recherche et développement.

Source : *Rapport Draghi : façonner l'Europe puissance*
Institut Montaigne le 4/10/2024



DÉFICIT-DETTE : ***Quelle surveillance des Etats membres par l'Union européenne ?***

Depuis l'entrée en vigueur des critères de Maastricht en 1993 (déficit public inférieur à 3% du PIB, dette publique inférieure à 60 % du PIB) et la mise en place, peu avant l'introduction de l'Euro, du Pacte de stabilité et de croissance en 1997 pour coordonner les politiques budgétaires au sein de la zone Euro, l'Union européenne surveille la santé économique des Etats membres et s'est dotée de plusieurs instruments pour limiter les déséquilibres économiques et budgétaires, concernant la stabilité des prix, les taux de change et les taux d'intérêt à long terme et instaurer une discipline économique et budgétaire parmi ses Etats membres.

Depuis avril 2024, le Pacte de stabilité et de croissance prévoit que tous les ans, les Etats membres présentent un plan budgétaire et structurel à moyen terme de 4 à 7 ans. Lorsqu'un Etat dépasse les 3% de déficit et/ou les 60% du PIB de dette, la Commission européenne recommande au Conseil européen de placer en procédure de déficit excessif et adresse à l'Etat membre des recommandations budgétaires sous la forme d'une "trajectoire de référence" sur 4 ans. S'il ne respecte pas ces obligations, il peut être soumis à une amende de 0,05% du PIB tous les 6 mois jusqu'à ce qu'il prenne les mesures préconisées. Une clause dérogatoire générale a été activée en 2020 lors de la crise sanitaire liée au Covid-19 mais elle a pris fin en janvier 2024

Depuis janvier 2011 le Semestre européen instaure un calendrier annuel de coordination et de surveillance du budget et de l'économie des Etats membres. En novembre la Commission européenne publie son "*paquet d'automne*" qui comprend un examen annuel de croissance dans l'Union européenne et un projet de recommandations pour la zone Euro. De janvier à mars, le Conseil de l'UE doit en débattre et les approuver, puis la Commission adresse des orientations aux États membres concernant leurs programmes nationaux. Fin mai avec "*le paquet de printemps*" regroupe l'ensemble

des recommandations de chaque État membre, qui doivent être prises en compte dans le projet de budget national pour l'exercice suivant. Les années suivantes, chaque Etat doit transmettre un rapport d'avancement de ses engagements. Le "Six pack" prévoit une meilleure prise en compte du critère de la dette, par une quasi-automatisation de suspension des décisions prises en cas d'infraction et une mise en place de sanctions financières et le "Two pack" assure que les États membres intègrent les engagements pris au niveau européen au moment de l'adoption du budget national.

Le Mécanisme européen de stabilité existe depuis septembre 2012. C'est une organisation intergouvernementale dotée d'un capital de 700 milliards d'€ (80 milliards d'€ de fonds propres et 620 milliards d'€ mobilisables auprès des Etats membres). Il est chargé d'aider les Etats en difficulté et de participer au sauvetage des banques privées avec une capacité de prêt de 500 milliards d'€. La Grèce, l'Irlande, l'Espagne et le Portugal ont bénéficié des prêts du MES entre 2010 et 2018 lors de la crise financière et en 2020-2021 pendant la pandémie de Covid 19 il a mis 240 milliards d'€ de prêts à la destination des Etats membres. Il peut acheter des obligations d'Etat et fournir des prêts après accord unanime des pays de la zone euro car il est financé par l'Allemagne (27%), la France (20%), l'Italie (18%), l'Espagne (12%) et les Pays-Bas (6%)

Source : *Tout l'Europe du 4 octobre 2024*



ERASMUS :

Pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport en Europe !

Le programme Erasmus permet des échanges d'étudiants et d'enseignants entre les universités, les grandes écoles européennes et les établissements d'enseignement. Il est ouvert aux étudiants, apprentis/alternants, jeunes actifs, enseignants et formateurs, aux professionnels et décideurs de la jeunesse et du sport. Son budget estimé à 26,2 milliards d'€ pour la période 2021-2027 et il incite fortement à l'inclusion sociale, aux transitions écologiques et numérique et à la participation des jeunes à la vie démocratique; Il soutient les activités définies dans le cadre de l'espace européen de l'éducation, du plan d'action sur l'éducation numérique et de la stratégie en matière de compétences pour l'Europe, mais aussi le socle européen des droits sociaux, la mise en oeuvre de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse 2019-2027 et développe la dimension européenne du sport.

Lors de sa création en 1987, le programme comptait 11 pays (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal et Royaume Uni). Depuis le Brexit les Britanniques ne peuvent plus bénéficier des fonds Erasmus. Aujourd'hui

33 pays participent à toutes les actions du programme Erasmus dont les 27 Etats membres de l'Union européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, la Norvège, la Serbie et la Turquie. D'autres Etats ont le statut de " partenaires". Ainsi de très nombreux pays à travers le monde peuvent donc participer à certaines actions d'Erasmus. Depuis 37 ans, plus de 14 millions de personnes ont bénéficié d'Erasmus. En 2023 au départ de la France 139 163 mobilités ont été financées par Erasmus (dont 20 949 pour la formation professionnelle et 32 580 dans l'enseignement scolaire). Les bénéficiaires d'une mobilité Erasmus ont droit à une bourse de l'Union européenne qui varie en fonction de la durée et de la destination de 225 à 824€ par mois lors de stages ou d'études.

Depuis 2017, chaque année sont organisés les Erasmus Days pour célébrer la création de ce programme Erasmus. L'édition 2024 se déroule du 14 au 19 octobre. Durant ces "Six jours pour faire vibrer l'Europe" des milliers d'événements sont organisés à travers les 43 pays participants qui sont une occasion de prolonger l'esprit des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 pour mettre en avant les opportunités du volet sport Erasmus+ " Cette édition mettra en avant des projets qui accroissent la motivation des participants et suscitent leur envie de se dépasser, promeuvent l'inclusion et la diversité, ou encore renforcent l'excellence académique. En célébrant les échanges et les coopérations Erasmus+, chaque initiative reflète ainsi le sentiment d'appartenance à la communauté européenne", indique l'Agence Erasmus+

Source : Tout l'Europe du 10/10/2024

